



COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Au vu de l'article L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il est demandé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur le compte administratif 2020 du budget principal de la Ville.

QUE RETENIR DE CET EXERCICE 2020 ?

Dans ce contexte très instable, où la Ville de Talence a dû en permanence adapter son organisation et apporter son soutien aux populations les plus fragiles, la situation financière de la commune continue tout de même de s'améliorer, avec :

- Une épargne brute en progression, de 5,0 M€ à près de 5,5 M€,
- Un niveau de trésorerie qui permet à la collectivité de ne pas emprunter (pour la quatrième année consécutive),
- Une dette en forte diminution, qui passe en dessous du seuil de 20 M€ pour la première fois depuis de très nombreuses années,
- Une capacité de désendettement qui continue de s'améliorer, passant de 4,7 ans à 3,4 ans.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Epargne brute	2,7 M€	5,0 M€	2,7 M€	3,9 M€	5,3 M€	5,0 M€	5,4 M€
Encours de dette au 31/12	34,5 M€	31,5 M€	31,1 M€	28,4 M€	25,9 M€	23,6 M€	18,4 M€
Capacité de désendettement	12,7 ans	6,4 ans	11,4 ans	7,3 ans	4,9 ans	4,7 ans	3,4 ans
Trésorerie au 31/12	2,4 M€	2,9 M€	13,4 M€	17,0 M€	14,9 M€	21,8 M€	15,7 M€

Il importe également de signaler que la gestion directe de la crise sanitaire (achats d'équipement, renforts de personnel, exonérations de loyers, gratuité de certaines activités) s'est traduite en 2020 pour la Ville par un coût avoisinant 1 M€. Le coût global de la crise se situera probablement aux alentours de 2 M€ si bien sûr celle-ci devait s'arrêter en 2021.

VUE GENERALE ET RESULTATS DE CLOTURE

A. LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Les soldes d'exécution du compte administratif 2020 s'équilibrent comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses (y compris opérations d'ordre)	47 631 452,10 €
Recettes (y compris opérations d'ordre)	52 250 825,73 €
Résultat de l'exercice 2020	+ 4 619 373,63 € (1)
Report du résultat de l'exercice 2019	10 942 917,65 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 15 562 291,28 € (2)
INVESTISSEMENT	
Dépenses (y compris opérations d'ordre)	13 812 842,88 €
Recettes (y compris opérations d'ordre)	3 093 061,02 €
Résultat de l'exercice 2020	- 10 719 781,86 € (3)
Report du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 (1068)	0,00 €
Report du résultat de l'exercice 2019	+ 10 843 214,81 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 123 432,95 € (4)
Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	8 692 499,89 €
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	1 142 945,00 €
RESULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A REALISER	- 7 549 554,89 € (5)
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	- 6 100 408,23 € = (1) + (3)
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2020 (y compris reports 2019)	+ 15 685 724,23 € = (2) + (4)
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2020 (y compris reports 2019 et Restes à Réaliser)	+ 8 136 169,34 € = (2) + (4) + (5)

Il convient ainsi de reprendre dans le cadre du budget primitif 2021 :

- L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 (+15 562 291,28 €) ;
- L'excédent d'investissement de l'exercice 2020 (+123 432,95 €) ;
- Les restes à réaliser de l'exercice 2020, en dépenses (8 692 499,89 €) et en recettes (1 142 945,00 €).

B. LES TAUX DE REALISATION

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		CREDITS 2020 (BP + DM)	CA 2020	TAUX DE REALISATION *
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 487 360 €	6 225 324 €	83%
012	CHARGES DE PERSONNEL	24 680 000 €	24 643 110 €	100%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	7 325 000 €	7 121 753 €	97%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	7 488 313 €	7 355 908 €	98%
66	CHARGES FINANCIERES	550 000 €	526 403 €	96%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	398 000 €	304 340 €	76%
68	DOTATIONS PROVISIONS	50 000 €		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 776 612 €		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 418 993 €	1 454 613 €	103%
TOTAL		61 174 278 €	47 631 452 €	96%

*Taux de réalisation hors comptes 023 et 042

RECETTES		CREDITS 2020 (BP + DM)	CA 2020	TAUX DE REALISATION *
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2019	10 942 918 €		
013	ATTENUATION DE CHARGES	50 000 €	66 452 €	133%
70	PRODUIT DES SERVICES & DU DOMAINE	3 994 414 €	3 974 353 €	99%
73	IMPOTS ET TAXES	35 519 000 €	37 364 866 €	105%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 946 113 €	9 904 599 €	100%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	97 300 €	102 661 €	106%
76	PRODUITS FINANCIERS		426 €	so
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		213 353 €	so
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	624 533 €	624 117 €	100%
TOTAL		61 174 278 €	52 250 826 €	104%

* Taux de réalisation hors compte 002

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		CREDITS 2020 (BP + DM)	CA 2020	TAUX DE REALISATION
16	REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE	5 205 000 €	5 148 167 €	99%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 000 €	0 €	0%
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	1 018 190 €	994 188 €	98%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 115 812 €	1 467 401 €	69%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	17 297 911 €	14 206 470 €	82%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	65 000 €	65 000 €	100%
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	624 533 €	624 117 €	100%
TOTAL		26 426 446 €	22 505 343 €	85%

RECETTES		CREDITS 2020 (BP + DM)	CA 2020	TAUX DE REALISATION *
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2018	10 843 215 €		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	772 000 €	1 202 564 €	156%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 572 627 €	1 535 829 €	98%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 000 €	43 000 €	100%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 776 612 €		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 418 993 €	1 454 613 €	103%
TOTAL		26 426 447 €	4 236 006 €	116%

* Taux de réalisation hors comptes 001 et 021

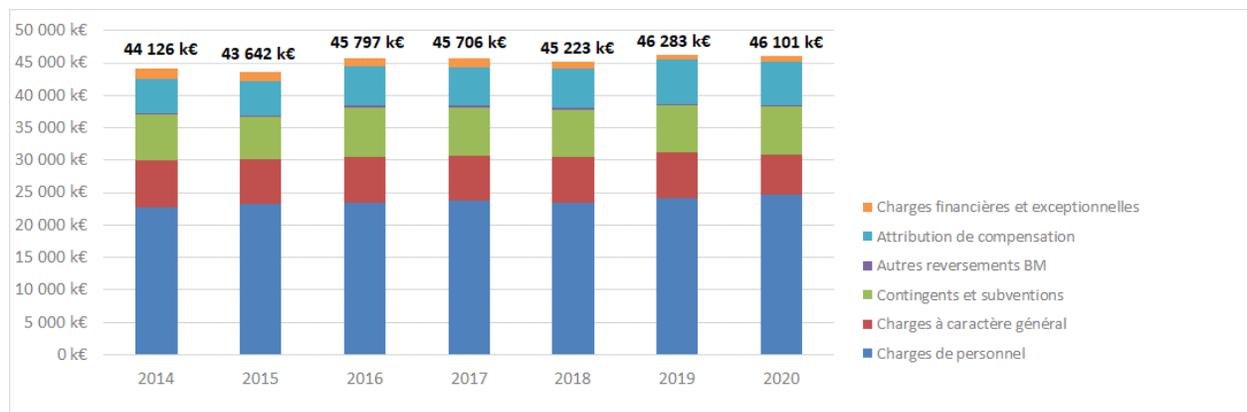
DANS DE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE, LA VILLE DE TALENCE AMELIORE ENCORE SES RATIOS BUDGETAIRES

Depuis 2014, bien que les concours financiers versés par l'Etat soient en forte baisse (perte annuelle de 2,5 M€ sur la part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement entre 2014 et 2020), **la Ville de Talence a su faire les efforts de gestion nécessaires pour améliorer le niveau de ses soldes d'épargne. L'épargne brute est ainsi passée de 2,7 M€ en 2014 à 5,4 M€ en 2020.**

En 2019, constatant les marges de manœuvre que la Ville de Talence avait su dégager (hausse des soldes d'épargne et baisse significative de l'encours de dette), **il a même été fait le choix de diminuer les taux d'imposition de 2,2 %** afin que la part municipale des impôts payés par le contribuable Talençais n'augmente pas.

Au cours de cet exercice 2020, marqué par cette crise sanitaire sans précédent, **la Ville de Talence s'est employée à maintenir un service public de qualité et de proximité (avec les contraintes particulièrement fortes qui nous sont imposées), tout en poursuivant les grands projets d'investissement actuellement en cours.**

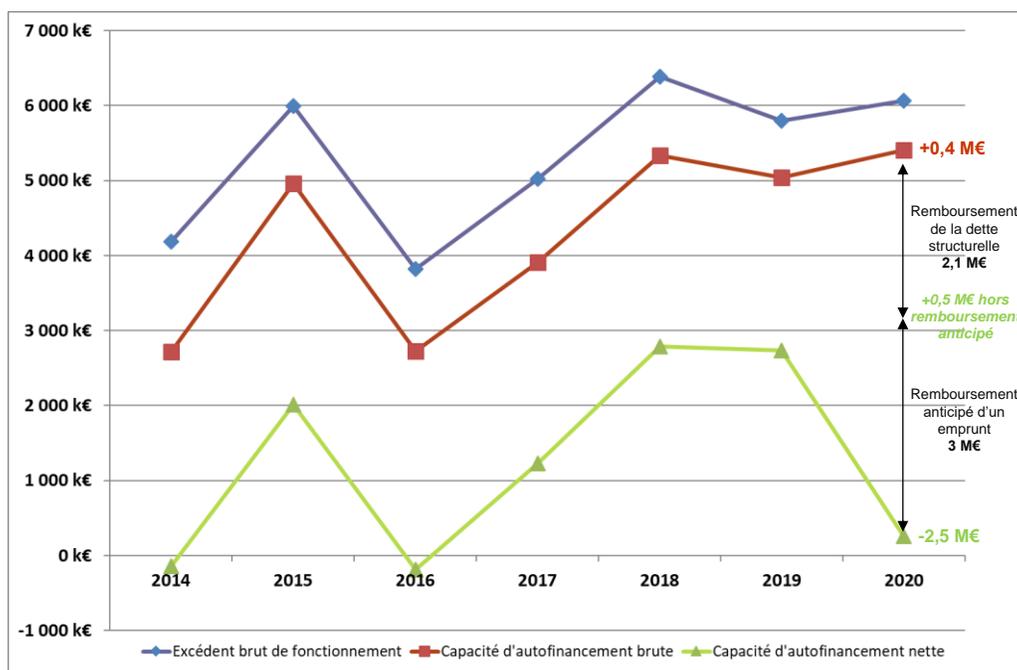
Cela s'est notamment traduit par une légère diminution des dépenses de fonctionnement (-0,5 %). Entre les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire (renfort de personnel dans les écoles, remplacement des agents placés en ASA, masques, gel hydroalcoolique, produits d'entretien, remboursement des activités culturelles et sportives...), l'augmentation de certaines subventions versées aux associations et les économies réalisées par ailleurs (réduction de certains consommables, annulation de la plupart des manifestations...), **les dépenses de fonctionnement sont en effet passées de 46,3 M€ à 46,1 M€.**



Dans le même temps, les recettes de fonctionnement ont progressé de 0,2 %, résultat :

- De la dynamique des ressources fiscales (+3,3 %), la Ville bénéficiant de l'attractivité de son territoire (augmentation du produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières, des droits de mutation à titre onéreux) et n'étant pas dépendante de recettes trop volatiles (comme la cotisation sur la valeur ajoutée ou la TVA par exemple) ;
- De la baisse des dotations et participations (-4,0 %), suite notamment à un décalage du versement de la participation de la CAF ;
- De la diminution du produit des services (-16,4 %), en lien avec la crise sanitaire (fermeture quasiment totale des écoles entre mars et juin, fortes perturbations des activités culturelles et sportives depuis le mois de mars) et des exonérations de loyers accordées aux locataires de la Ville (baisse de près de 20 % de la recette).

Sur cet exercice 2020, les soldes d'épargne de la Ville sont donc en hausse, de 0,4 M€ pour l'épargne brute et de 0,5 M€ pour l'épargne nette (retraitement fait du remboursement anticipé d'un emprunt de 3 M€).

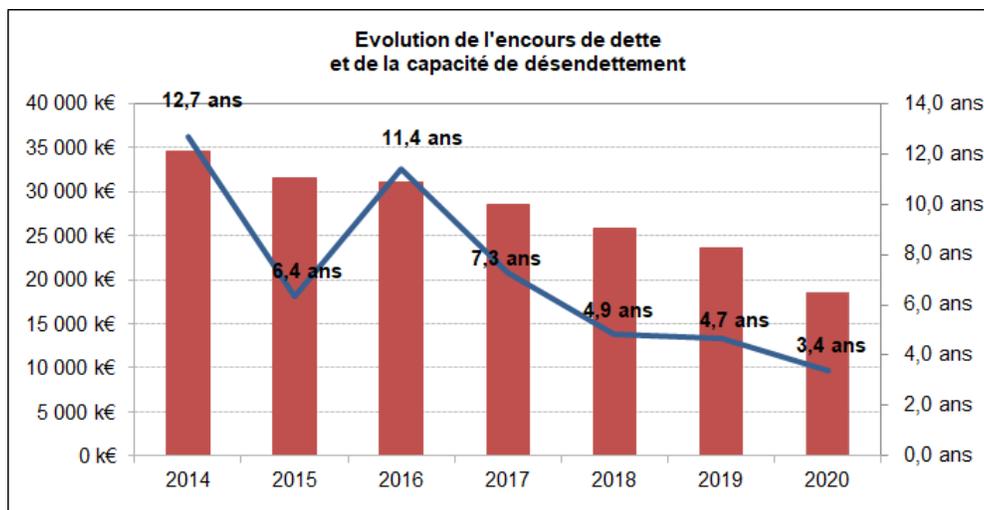


Au total, en 2020, le remboursement du capital de la dette est ainsi plus important que les années passées et s'élève à 5,1 M€ (contre 2,3 M€ en 2019).

La Ville a par ailleurs investi en 2020 un peu plus de 8 M€, avec de nombreux projets en cours (réhabilitation du stade nautique, réhabilitation et extension du groupe scolaire Paul Lapie, création d'une maison des nouvelles solidarités, création de deux terrains de padel et couverture d'un terrain de tennis) ou réalisés dans le courant de l'année (modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public, divers travaux d'entretien des bâtiments communaux, des écoles et de voirie).

Pour financer les dépenses de la section d'investissement (13,2 M€), la Ville peut compter sur l'épargne dégagée de la section de fonctionnement (5,4 M€), les ressources propres d'investissement (1,7 M€ - FCTVA, cessions d'immobilisations et subventions), complétées par la consommation d'une partie de la trésorerie (6,1 M€). Ainsi, pour la quatrième année consécutive, aucun emprunt n'est nécessaire.

L'encours de dette est donc une nouvelle fois en diminution. Il a quasiment été divisé par deux entre le 31/12/2014 (34,5 M€) et le 31/12/2020 (18,4 M€).



Avec ce niveau de dette, la Ville de Talence affiche aujourd'hui des ratios bien meilleurs que la moyenne des communes comparables :

	Talence (2020)	Villes de 20 à 50 000 hab. (2019)
Encours de dette/hab.	423 €	1 032 €
Capacité de désendettement	3,4 ans	5,2 ans

UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT DONT LES EVOLUTIONS SONT TRES LARGEMENT IMPACTEES PAR LA CRISE SANITAIRE

A. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

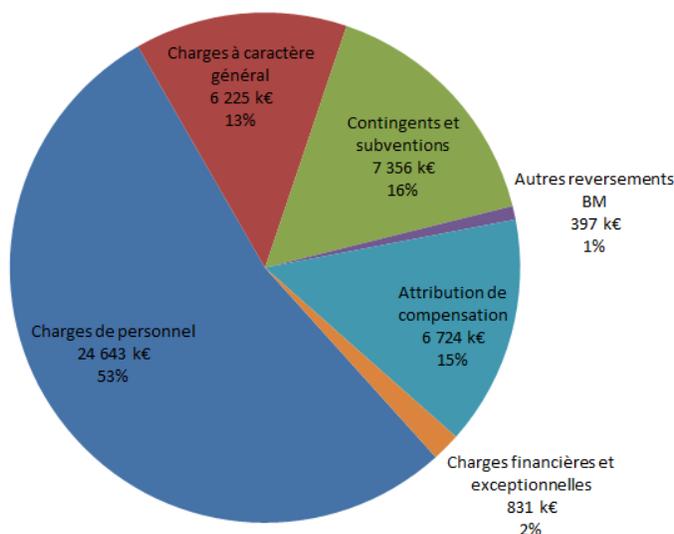
Compte tenu de la crise sanitaire, les variations entre 2019 et 2020 des différents postes de dépenses de fonctionnement sont très disparates.

- Les charges de personnel sont par exemple en hausse de 2,3 % (sous l'effet notamment d'un certain nombre de remplacements d'agents placés en ASA ou de renforts dans les écoles pour assurer les directives en matière de nettoyage des locaux) ;
- Et à l'inverse les charges à caractère général diminuent de 12,9 %, avec l'achat de masques, gel hydroalcoolique ou produits d'entretien, mais également la réduction de l'achat de certains consommables et de la facture énergétique, l'annulation de quasiment toutes les manifestations sportives et culturelles...

Au total, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 0,5 %¹ et s'établissent au compte administratif 2020 à 46 177 k€.

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 14/20	Evo. 19/20
Charges de personnel	22 715	23 185	23 339	23 796	23 350	24 091	24 643	1,4%	2,3%
Charges à caractère général	7 319	6 976	7 186	6 920	7 202	7 146	6 225	-2,7%	-12,9%
Autres charges de gestion courante	7 076	6 638	7 579	7 313	7 273	7 164	7 356	0,6%	2,7%
Prélèvement FPIC	157	209	299	419	345	320	321	12,6%	0,4%
Attribution de compensation	5 189	5 243	6 005	5 889	5 897	6 737	6 724	4,4%	-0,2%
Reversement FPS	0	0	0	0	0	140	76	so	-45,7%
Total des charges courantes	42 456	42 150	44 408	44 337	44 068	45 598	45 346	1,1%	-0,6%
Charges financières	1 005	1 019	842	676	602	554	526	-10,2%	-5,0%
Charges exceptionnelles et dotation aux amortissements	665	473	547	693	553	272	304	-12,2%	12,0%
Total des dépenses de fonct.	44 126	43 642	45 797	45 706	45 223	46 424	46 177	0,8%	-0,5%

Composition des dépenses de fonctionnement (2020)

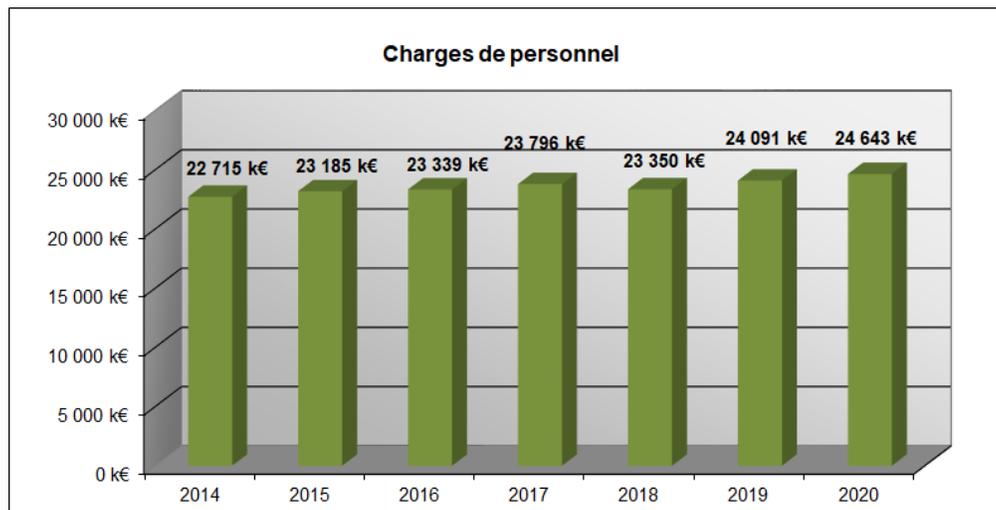


¹ Les taux d'évolution indiqués entre 2014 et 2020 sont des taux de croissance annuels moyens.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Entre 2014 et 2019, la Ville a réussi à contenir l'évolution de ses dépenses de personnel (+1,2 % en moyenne par an), tout en répondant aux contraintes réglementaires imposées par l'Etat (réforme des rythmes scolaires, carte d'identité et passeport...) et en apportant aux Talençais de nouveaux services de proximité (comme Allo Talence).

Sur l'exercice 2020, la Ville ayant dû répondre à de nombreux besoins exceptionnels, les charges de personnel progressent plus fortement (+2,3 %) pour atteindre 24 643 k€.



L'exercice 2020 a bien entendu été très particulier en raison de la crise sanitaire dont les effets ont commencé à apparaître dès le mois de mars et se poursuivront au moins tout le 1^{er} semestre 2021. La collectivité a en effet été confrontée au devoir :

- De préserver la santé de ses agents, notamment les plus vulnérables, en les invitant à respecter les périodes de confinement et d'éviter de s'exposer sur leur lieu de travail ;
- Et d'assurer la continuité du service public, la mairie étant pour beaucoup de nos concitoyens le dernier lieu d'échange social et d'apaisement des inquiétudes légitimes.

Cette période n'a permis aucune économie sur le budget des ressources humaines.

En effet, le travail à distance mis en place pour certains ou bien le confinement pur et simple n'ont pas fait diminuer la masse salariale, les agents ayant bien entendu conservé leur rémunération.

Parallèlement, il a fallu recruter sur des secteurs très sensibles comme les écoles ou les animations périscolaires pour faire face à certaines absences ou pour s'assurer du respect de certains protocoles sanitaires, ce qui explique l'augmentation des effectifs entre 2019 et 2020 :

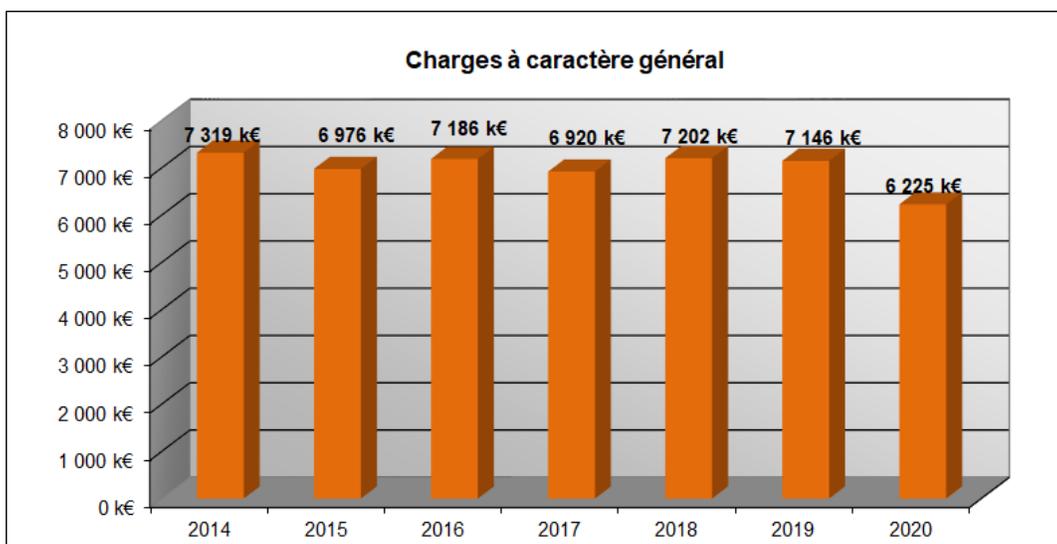
EFFECTIFS AU 31/12	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TITULAIRES	540	534	511	508	509	505
CONTRACTUELS	201	220	207	218	237	256
TOTAL	741	754	718	726	746	761

Enfin, comme chaque année, il existe d'autres facteurs contribuant à la hausse de la masse salariale, comme les effets cumulés du PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) et du GVT (glissement vieillesse technicité).

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Entre 2014 et 2019, résultat des efforts de gestion réalisés par les services mais aussi de décisions prises par la municipalité (comme l'extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin), **la Ville de Talence a réussi à contenir l'évolution des charges à caractère général. Elles étaient même globalement en diminution (-0,2 % en moyenne par an).**

Avec cette année si particulière que nous venons de traverser, l'exercice 2020 voit ces dépenses diminuer fortement (-12,9 %), de l'ordre de 1 M€. Ainsi, au compte administratif 2020, les charges à caractère général s'élèvent à 6 225 k€ (contre 7 146 k€ en 2019).



D'importantes économies sont notamment réalisées sur :

- Diverses prestations de services (liés à des reports de manifestations par exemple) : 0,2 M€ ;
- La facture énergétique : 0,3 M€ (dont 0,2 M€ sur le chauffage et 0,1 M€ sur l'électricité) ;
- L'achat de denrées alimentaires : 0,3 M€ ;
- L'achat de carburant et entretien des véhicules : 0,1 M€.

A l'inverse, la collectivité a acheté de nombreux produits et équipements nécessaires à la gestion de cette crise sanitaire (masques, gel hydroalcoolique, produits d'entretien spécifiques...) pour un montant évalué à 0,3 M€. Elle a également fait intervenir différentes sociétés pour parfois seconder le personnel municipal afin que les protocoles sanitaires soient respectés (0,1 M€).

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 14/20	Evo. 19/20
Fluides et chauffage	1 994	1 894	1 923	1 738	1 764	1 769	1 455	-5,1%	-17,8%
Carburants	165	139	148	126	157	137	112	-6,3%	-18,4%
Alimentation	802	847	776	852	847	921	651	-3,4%	-29,3%
Autres achats	603	676	632	610	706	755	798	4,8%	5,6%
Entretien, réparation et maintenance	1 687	1 337	1 588	1 578	1 736	1 686	1 854	1,6%	10,0%
Locations mobilières et immobilières, charges locatives	327	345	413	388	426	214	68	-23,0%	-68,0%
Achats de prestations de services	365	350	348	385	297	396	284	-4,1%	-28,4%
Assurances	109	144	144	149	150	120	128	2,7%	6,5%
Affranchissement et télécommunications	278	291	280	264	274	231	131	-11,8%	-43,4%
Impôts et taxes	286	307	301	249	266	243	200	-5,8%	-17,7%
Formation et déplacement personnel	108	97	87	66	66	76	97	-1,9%	27,2%
Insertions, catalogues et imprimés	215	186	166	146	177	202	170	-3,9%	-15,9%
Transport	129	124	135	123	117	127	81	-7,4%	-35,9%
Réceptions	53	27	38	28	48	46	22	-13,8%	-52,5%
Autres charges générales	197	211	208	218	169	223	176	-1,8%	-21,0%
Total des charges à caractère général	7 319	6 976	7 186	6 920	7 202	7 146	6 225	-2,7%	-12,9%

Avec la mutualisation du service informatique, les frais de télécommunication sont également en forte diminution, puisque Bordeaux Métropole les a directement pris en charge pour la première fois en 2020.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courant sont en hausse de 2,7 % entre 2019 et 2020 et s'établissent à 7 356 k€ en 2020 (contre 7 164 k€ en 2019). Tandis que le montant de la subvention versée au CCAS a été reconduit (3 850 k€), deux autres postes de dépenses expliquent cette augmentation :

- Les subventions versées aux associations (+3,5 %), avec un soutien financier qui atteint le montant total de 2 447 k€ ;
- La participation de la commune au frais de fonctionnement des écoles privées (+42,8 %), avec pour la première année 2020 le versement obligatoire (application de la Loi) d'un forfait pour les élèves des classes maternelles. Cette nouvelle est par ailleurs remboursée par l'Etat.

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 14/20	Evo. 19/20
Indemnités, frais de mission et de formations des élus	452	451	450	463	484	487	475	0,8%	-2,3%
Subvention CCAS	3 630	3 230	4 030	4 000	3 850	3 850	3 850	1,0%	0,0%
Subventions versées aux associations	2 645	2 342	2 585	2 378	2 446	2 364	2 447	-1,3%	3,5%
Subventions aux écoles privées	215	322	325	304	293	277	396	10,8%	42,8%
Reversement au CCAS (concessions)	-14	17	17	17	17	17	17	so	0,8%
Autres charges de gestion courante	149	176	173	152	184	169	170	2,2%	0,9%
Total des autres charges de gestion courante	7 076	6 538	7 579	7 313	7 273	7 164	7 356	0,6%	2,7%

Sont également compris au sein de ce chapitre les indemnités versées aux élus (475 k€) et les participations au PLIE (44 k€) et à la Mission Locale (65 k€).

Chapitre 014 - Atténuations de produits

Avec la mutualisation du service informatique au 1^{er} janvier 2019, l'attribution de compensation de fonctionnement versée à Bordeaux Métropole avait fortement augmenté entre 2018 et 2019 (+840 k€). Après quelques réajustements, cette attribution de compensation est légèrement en baisse en 2020 et passe de 6 737 k€ à 6 724 k€.

La contribution au fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est stable et s'établit à 321 k€.

Enfin, la Ville de Talence reverse une partie du produit des forfaits post-stationnement à Bordeaux Métropole, pour un montant de 76 k€.

Chapitre 66 – Charges financières

Sur ce chapitre, grâce au désendettement significatif des dernières années, la Ville de Talence supporte des frais financiers de moins en moins importants. Au compte administratif 2020, ils s'élèvent à 526 k€ (contre 554 k€ en 2019).

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont essentiellement composées en 2020 de la subvention au budget annexe de la régie des transports (207 k€), dont le montant diminue légèrement (-3,9 %).

A noter également l'augmentation des autres charges exceptionnelles, avec le remboursement des activités culturelles et sportives décidées pour le premier confinement par le conseil municipal.

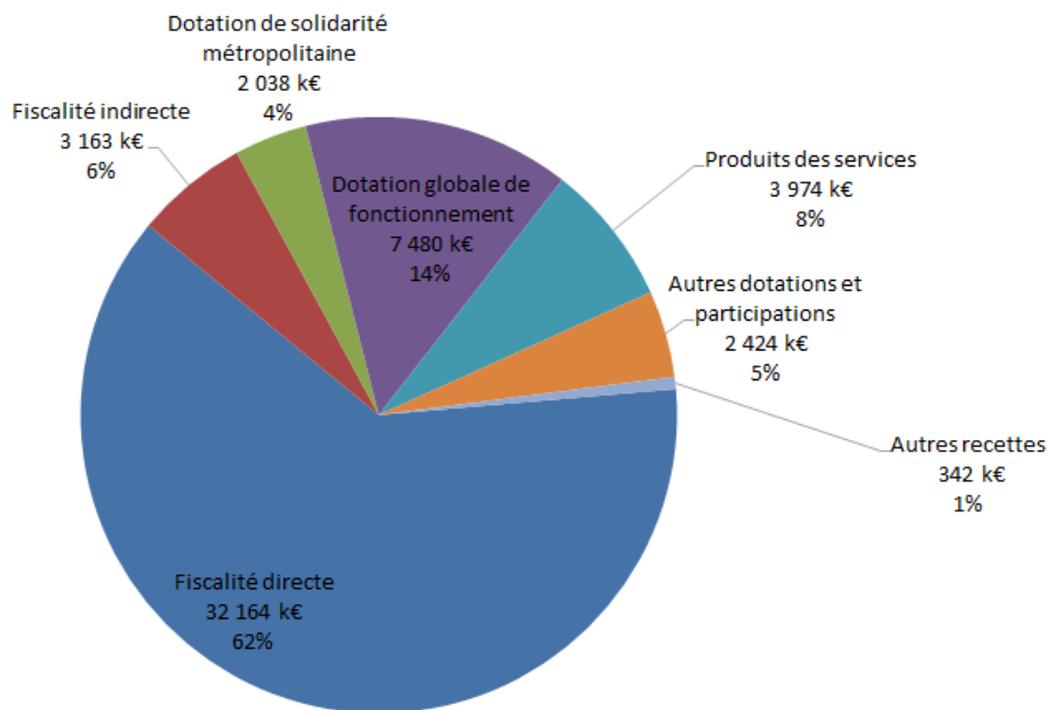
<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 14/20	Evo. 19/20
Subvention SPIC La Médoquine	324	312	312	288	263	0	0	-100,0%	so
Subvention régie des transport	134	141	221	215	231	216	207	7,6%	-3,9%
Autres charges exceptionnelles	207	19	13	49	59	56	97	-11,8%	72,8%
Total des charges exceptionnelles	665	473	547	553	553	272	304	-12,2%	12,0%

B. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Sur les trois exercices précédents, les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) progressaient de manière plutôt régulière, aux alentours de 2 %. **En 2020, sous l'effet de la crise sanitaire (et notamment du premier confinement), le taux de croissance des recettes de fonctionnement ralentit très nettement (+0,2 %).** Elles atteignent **51 586 k€**.

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 14/20	Evo. 19/20
Fiscalité directe	27 241	29 146	29 300	29 439	30 377	31 170	32 164	2,8%	3,2%
Fiscalité indirecte	2 121	2 693	2 663	3 359	3 415	2 961	3 163	6,9%	6,8%
dont DMTO (droits de mutation à titre onéreux)	1 399	1 859	1 787	2 569	2 515	2 292	2 517	10,3%	9,8%
dont taxe sur l'électricité	613	609	599	616	661	643	629	0,4%	-2,2%
dont droits de place et stationnement	22	140	218	174	192	24	16	-5,7%	-34,1%
Dotation globale de fonctionnement	10 078	9 077	8 098	7 646	7 659	7 602	7 480	-4,8%	-1,6%
Autres dotations et participations	2 376	2 203	2 218	2 528	2 560	2 713	2 424	0,3%	-10,7%
dont compensations fiscales	976	990	833	1 063	1 060	1 101	1 146	2,7%	4,1%
dont autres dotations d'Etat	231	211	101	136	213	38	90	-14,6%	137,5%
dont participations et autres subventions	1 158	992	1 274	1 319	1 267	1 554	1 168	0,1%	-24,8%
Produits des services	2 367	2 789	3 790	4 284	4 264	4 752	3 974	9,0%	-16,4%
Autres produits courants	407	241	182	152	227	166	169	-13,6%	1,8%
Dotation de solidarité métropolitaine	2 049	1 998	1 980	1 949	1 954	2 029	2 038	-0,1%	0,4%
Total des recettes courantes	46 641	48 147	48 231	49 358	50 457	51 395	51 413	1,6%	0,0%
Produits exceptionnels (hors cessions)	198	446	295	260	101	72	172	-2,2%	138,4%
Produits financiers	3	7	0	0	0	0	0	-29,1%	2083,8%
Total des recettes de fonctionnement	46 841	48 600	48 526	49 618	50 558	51 467	51 586	1,6%	0,2%

Composition des recettes de fonctionnement (2020)



Chapitre 73 – Impôts et taxes

Tandis que la plupart des autres postes de recettes sont en diminution en 2020, **les ressources fiscales (directes et indirectes) augmentent de 3,3 % et passent de 36 161 k€ en 2019 à 37 365 k€ en 2020 (représentant 72,4 % des recettes de fonctionnement, contre 70,3 % en 2019).**

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 14/20	Evo. 19/20
Taxes foncières et d'habitation	27 241	29 146	29 300	29 439	30 377	31 170	32 164	2,8%	3,2%
Dotation de solidarité métropolitaine	2 049	1 998	1 980	1 949	1 954	2 029	2 038	-0,1%	0,4%
DMTO (droits de mutation à titre onéreux)	1 399	1 859	1 787	2 569	2 515	2 292	2 517	10,3%	9,8%
Taxe sur l'électricité	613	609	599	616	661	643	629	0,4%	-2,2%
Droits de place et stationnement	22	140	218	174	192	24	16	-5,7%	-34,1%
Autres ressources fiscales	88	86	58	0	47	2	1	-52,5%	-55,9%
Total des ressources fiscales	31 411	33 837	33 943	34 748	35 746	36 161	37 365	2,9%	3,3%

Le produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières en constitue naturellement une très large part (32 164 k€) et sa croissance (+3,2 %) est indispensable au maintien des grands équilibres budgétaires de l'exercice 2020. Les taux d'imposition municipaux étant restés constants en 2020 (après une baisse de 2,2 % en 2019), la variation du produit est uniquement liée à l'évolution des bases d'imposition :

- Revalorisation forfaitaire des bases d'imposition : +1,2 % pour la taxe foncière et +0,9 % pour la taxe d'habitation ;
- Construction/réhabilitation/agrandissement de logements (variation physique des bases d'imposition) : +2,1 %.

(en euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 19/20
Taxe d'habitation							
Bases nettes d'imposition	60 650 688	60 319 431	60 447 026	62 413 490	65 649 933	67 970 448	3,5%
Taux d'imposition	23,55%	23,55%	23,55%	23,55%	23,03%	23,03%	0,0%
Produit fiscal	14 283 237	14 205 226	14 235 275	14 698 377	15 119 180	15 653 594	3,5%
Taxe sur le foncier bâti							
Bases nettes d'imposition	44 563 628	45 296 706	45 659 415	46 786 399	49 166 478	50 509 352	2,7%
Taux d'imposition	32,96%	32,96%	32,96%	32,96%	32,23%	32,23%	0,0%
Produit fiscal	14 688 172	14 929 794	15 049 343	15 420 797	15 846 356	16 279 164	2,7%
Taxe sur le foncier non bâti							
Bases nettes d'imposition	98 031	97 773	86 211	95 700	90 301	89 700	-0,7%
Taux d'imposition	57,98%	57,98%	57,98%	57,98%	56,70%	56,70%	0,0%
Produit fiscal	56 838	56 689	49 985	55 487	51 201	50 860	-0,7%
Produit total (hors rôles supp.)	29 028 247	29 191 709	29 334 603	30 174 661	31 016 736	31 983 618	3,1%
Rôles supplémentaires	117 274	108 747	104 716	202 711	153 604	180 784	
Produit total (avec rôles supp.)	29 145 521	29 300 456	29 439 319	30 377 372	31 170 340	32 164 402	3,2%

La dotation de solidarité métropolitaine (DSM), dont l'évolution est liée à celle des ressources fiscales élargies et des dotations de l'Etat perçues par Bordeaux Métropole, est en légère augmentation en 2020 (+0,4 %) et s'établit à 2 038 k€ (contre 2 029 k€ en 2019).

Les droits de mutation à titre onéreux (fonction des cessions immobilières), après une baisse relativement importante en 2019 (-8,9 %), sont en hausse, pour être de nouveau supérieurs à 2,5 M€. Cette évolution était presque inattendue au regard de la crise sanitaire que nous traversons actuellement.

Plus logiquement, le produit de la taxe sur l'électricité diminue (-2,2 %), très certainement sous l'effet d'une moindre consommation au cours de cette année 2020 pendant laquelle l'activité s'est considérablement réduite.

Chapitre 74 – Dotations et participations

Contrairement aux deux précédents exercices, les recettes du chapitre 74 – Dotations et participations diminuent (-4,0 %), de 10 316 k€ à 9 905 k€.

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 14/20	Evo. 19/20
Part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement	7 130	6 336	5 405	4 876	4 861	4 781	4 632	-6,9%	-3,1%
Dotation de solidarité urbaine	2 032	2 051	2 071	2 212	2 295	2 368	2 441	3,1%	3,1%
Dotation nationale de péréquation	916	690	621	559	503	453	408	-12,6%	-10,0%
Participations autres organismes (CAF principalement)	1 021	865	1 117	1 210	1 165	1 503	969	-0,9%	-35,5%
Compensations fiscales	976	990	833	1 063	1 060	1 101	1 146	2,7%	4,1%
Autres dotations et participations	378	348	268	256	336	109	310	-3,3%	182,8%
Total des dotations et participations	12 455	11 280	10 316	10 175	10 219	10 316	9 905	-3,7%	-4,0%

La dotation globale de fonctionnement (part forfaitaire + dotation de solidarité urbaine + dotation nationale de péréquation) est en légère diminution (de 7 602 k€ à 7 480 k€), en lien notamment avec évolution de la démographie en légère baisse (la population DGF passant de 44 491 habitants à 44 107).

L'exercice 2020 enregistre également une baisse des versements de CAF (simple décalage lié à la signature du nouveau contrat enfance jeunesse).

Chapitre 70 – Produit des services

Avec le développement des services offerts à la population et notamment la hausse des capacités d'accueil dans les centres de loisirs, les produits des services ont significativement augmenté (en dehors des reversements de Bordeaux Métropole pour la compétence propreté) entre 2014 et 2019. La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à cette évolution et pour la première fois depuis de nombreuses années, les produits des services sont en baisse (-16,4 %) et passent de 4 752 k€ à 3 974 k€.

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evo. 14/20	Evo. 19/20
Redevances d'occupation du domaine public	79	117	225	303	613	202	279	23,6%	38,5%
Redevances services culturels	233	323	278	256	282	287	191	-3,2%	-33,3%
Redevances services sportifs	576	576	549	611	784	670	251	-12,9%	-62,5%
Redevances services périscolaires	960	1 198	1 173	1 258	1 268	1 552	1 171	3,4%	-24,5%
Reversement Métropole compétence propreté			933	933	936	936	858	so	-8,4%
Remboursement de mise à disposition de personnels	289	331	360	652	133	392	374	4,4%	-4,4%
Autres produits	230	245	273	272	249	714	848	24,3%	18,8%
Total des produits des services	2 367	2 789	3 790	4 284	4 264	4 752	3 974	9,0%	-16,4%

Entre le premier confinement (fermeture quasiment totale des services) et les ouvertures très partielles de certains services depuis la rentrée de septembre (activités sportives et culturelles), la Ville n'a pu facturer les usagers des services dans les conditions habituelles. Il a même été fait le choix de partiellement rembourser les familles qui paient en une seule fois.

Pour la Ville de Talence, tandis que les coûts sont toujours supportés (pas de possibilité de mise en chômage partielle), le manque à gagner est supérieur à 1 M€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : DES DEPENSES EN AUGMENTATION AVEC LE DEMARRAGE DES TRAVAUX DU STADE NAUTIQUE ET DU GROUPE SCOLAIRE PAUL LAPIE

A. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Sur l'exercice 2020, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 13 189 k€. Elles comprennent :

- Les dépenses d'équipement (7 976 k€) ;
- Le remboursement du capital de la dette (5 148 k€, dont un peu plus de 3 M€ pour le remboursement par anticipation d'un emprunt) ;
- Une avance de trésorerie (prêt) de 65 k€ au PLIE.

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Subventions d'équipement versées	0	5	9	387	352	622
Immobilisations corporelles	1 044	1 302	935	1 901	3 384	2 036
dont acquisitions foncières	514	758	114	1 031	2 400	451
dont acquisitions de matériel et mobilier	529	545	821	870	984	1 585
Immobilisations en cours	4 927	2 025	2 636	2 087	2 786	4 425
Remboursement du capital de la dette	2 862	2 947	2 914	2 685	2 550	2 305
Dépôts et cautionnements reçus	2	0	0	0	1	0
Prêts	0	0	25	43	0	0
Total des dépenses réelles d'investissement	8 834	6 281	6 518	7 103	9 073	9 387

Les dépenses d'équipement sont donc à nouveau en hausse (7 976 k€ en 2020, contre 7 082 k€ en 2019 et 6 522 k€ en 2018), notamment avec le démarrage des travaux de projets d'envergure :

- La réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps : 1 225 k€
- L'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Lapie : 435 k€
- La création d'une Maison des nouvelles solidarités : 371 k€
- La création de deux terrains de padel et la couverture d'un terrain de tennis : 142 k€

Au cours de l'année 2020, l'opération de modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public (passage en LED) a également été en grande partie réalisée pour un montant de 2 041 k€.

A noter aussi :

- La poursuite de la requalification du quartier de Thouars : 50 k€
- Des travaux de réhabilitation du Château des Arts : 124 k€
- La création d'un parc public quartier Raba : 155 k€
- Des travaux d'entretien sur les équipements sportifs et culturels : 433 k€
- Des travaux d'entretien sur les établissements scolaires : 254 k€
- Des travaux d'entretien des espaces verts et places : 158 k€
- Des travaux de voirie et d'éclairage public : 363 k€
- L'acquisition de matériel divers : 773 k€
- Les versements à Bordeaux Métropole dans le cadre de la mutualisation du service informatique : 624 k€

Etat d'avancement des grands projets en cours :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2017	2018	2019	2020
Quartier de Thouars	118	14	846	50
Groupe scolaire Lapie		3	37	435
Stade nautique Henri Deschamps	18	39	176	1 225
Château des Arts		2 400	268	124
Deux terrains de padel et couverture d'un terrain de tennis			23	142
Maison des nouvelles solidarités			62	371

B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

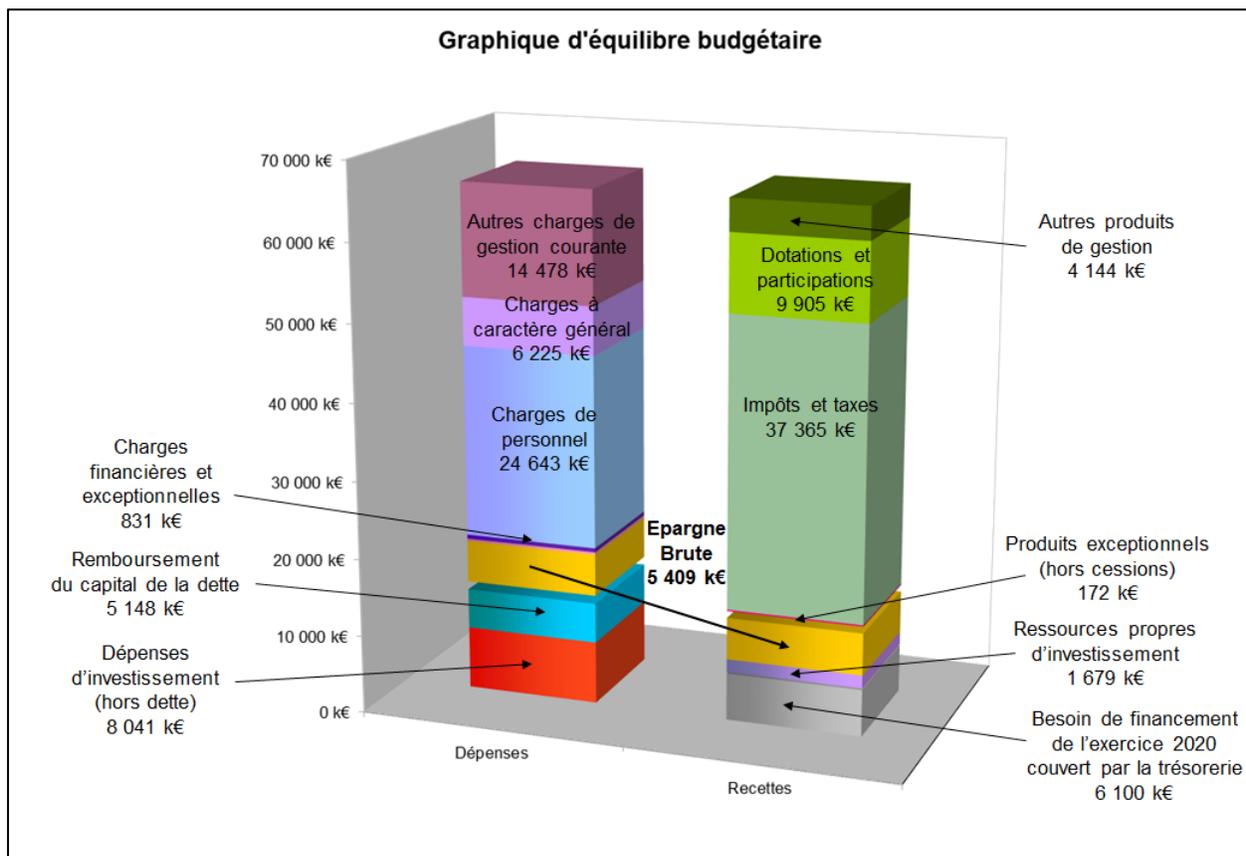
Pour financer ses dépenses d'investissement, la Ville de Talence peut compter sur des ressources propres d'un montant de 1 679 k€ :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Subventions d'investissement	468	479	489	463	270	141	393
Emprunts	5 524	0	2 500	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	1	0	0	0	0	0	0
FCTVA et taxe d'aménagement	813	690	957	707	962	981	1 203
Cessions d'immobilisations	205	659	10 350	5 604	390	10 150	41
Remboursement de prêts	0	0	0	25	0	0	43
Total des recettes réelles d'investissement	7 011	1 828	14 296	6 800	1 622	11 272	1 679

Avec l'épargne nette (261 k€), ces ressources s'élèvent au total à 1 940 k€, portant le besoin de financement sur l'exercice 2020 à 6 100 k€. **Ce dernier est couvert, pour la quatrième année consécutive, sans recours à l'emprunt. La ville consomme donc une partie des excédents des années passées.**

Le résultat de clôture passe ainsi de 21 786 k€ à 15 686 k€. Cette trésorerie restante sera affectée en 2021 au financement des grands projets d'investissement (extension et réhabilitation du groupe scolaire Lapie, réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps, travaux du Grand Stade Pierre Paul Bernard et construction d'un dojo...).

SYNTHESE ET CONCLUSION



Dans un contexte très inédit et incertain, entre le premier confinement, la reprise de la crise sanitaire à l'issue de l'été et le début d'un nouveau mandat, la Ville de Talence a su en 2020 préserver ses équilibres financiers (amélioration de l'épargne et nouvelle baisse de l'endettement) tout en poursuivant son ambitieux programme d'investissement.